



ASSOCIATION CANTONALE GENEVOISE DE FOOTBALL

4, rue des Plantaporrêts – 1205 Genève

Commission des arbitres

022/809.02.00

FORMATION & PERFECTIONNEMENT

E-Mail : dias2oliveira@gmail.com – internet : www.arbitres-genevois.info



Informations : Cours de base pour arbitres débutants officiels des matches de Juniors C

- Conditions :**
- être en bonne santé & bonnes mœurs
 - bonnes connaissances de la langue française (**écrit et parlé**) indispensables
 - le candidat doit réussir le test d'entrée **dans son ensemble**
 - tous les cours doivent être suivis **sans aucune exception ni retard**
 - âge minimum 15 ans / maximum 45 ans

- Test d'entrée :**
- | | |
|--------------------------------------|---------------------|
| 1. Course d'endurance 2000m | 12.00 min. |
| 2. Sprint 50m | 9.00 sec. |
| 3. Questionnaire sur les lois du jeu | (à la fin du cours) |

Test physique d'entrée pour arbitres débutants 1/2019

Mardi 5 mars 2019 de 18h30 à 21h00

Stade du Bout-du-Monde (vers la Buvette) avec tenue de sport (baskets)

**Les cours théoriques 1/2019 auront lieu au stade municipal de Bernex
vendredi 15 mars 2019 à 18h45 jusqu'au dimanche 17 mars 2019 à 18h00**

- Important :** **Présence et ponctualité à tous les cours sont indispensables !**
L'absence à un cours aura comme conséquence la radiation immédiate de la liste des candidats arbitres.
- Assurance :** Chaque participant doit être assuré personnellement contre la maladie et les accidents. La direction du cours et l'ACGF déclinent toute responsabilité et ne peuvent pas être tenus responsables pour un accident survenant pendant la durée du cours ou sur les trajets.
- Disponibilité :** Le candidat doit être disponible les **samedis matin et après-midi pour toute la durée du championnat. Les joueurs jouant dans des équipes engagées le samedi ne seront pas admis à la formation.** Une fois la formation terminée, un arbitre doit diriger au minimum 12 matchs par saison. 2 cours (Séances d'instructions) par année sont également obligatoires. Pendant les 2 premières années un arbitre peut être radié sans possibilité de recours s'il ne donne pas satisfaction dans sa fonction d'arbitre (ou par ex. pour absence à un match ou aux cours obligatoires).
- Adhésion à un club :** Selon les règlements en vigueur, un arbitre officie pour le compte d'un club de football de l'ASF. Chaque candidat doit contacter un président du club de son choix et faire viser le formulaire d'inscription au club.

Le formulaire d'inscription est à renvoyer jusqu'au **27 février 2019** avec :

- **2 photos passeport**
- **copie du passeport ou carte d'identité ou permis de séjour pour les étrangers**

à : **Marco Oliveira, 4 rue du Bois-Melly, 1205 Genève**

Une fois le formulaire d'inscription envoyé, nous vous attendons le 5 mars 2019 à 18h30 au Stade du Bout-du-Monde à Champel pour le test physique.



ASSOCIATION CANTONALE GENEVOISE DE FOOTBALL

4, rue des Plantaporrêts – 1205 Genève

Commission des arbitres

022/809.02.00



FORMATION & PERFECTIONNEMENT

E-Mail : dias2oliveira@gmail.com – internet : www.arbitres-genevois.info

Inscription : Cours de base pour arbitres débutants ASF (à compléter en majuscules de manière lisible)

Nom complet : _____

Prénom : _____

Date de naissance : _____

Nationalité : _____

Adresse : _____
(en Suisse uniquement)

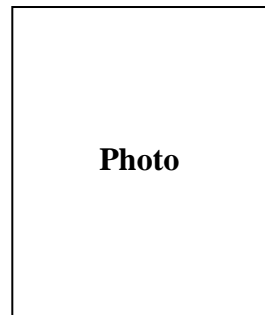
Code postal, lieu : _____

Tél. Privé : _____

Tél. Bureau : _____

Natel : _____

E-Mail : _____



Jouez-vous encore dans une équipe ? • OUI • NON

Si oui, dans quel club et catégorie : _____

Pourquoi voulez-vous devenir arbitre ? _____

Pour quel club voulez-vous être inscrit comme arbitre ? _____

Visa club (Date + signature): _____

Date : _____ Signature du candidat : _____

Important : n'oubliez pas de joindre 2 photos (format passeport) une copie du passeport, carte d'identité Suisse ou permis pour les étrangers.

Le formulaire est à renvoyer jusqu'au 27 février 2019 à : Marco Oliveira, 4 rue du Bois-Melly, 1205 Genève

Une fois le formulaire envoyé, nous vous attendons le 05.03.2019 à 18h30 au Stade du Bout-du-Monde à Champel pour le test physique.

Caution: une caution de CHF. 50.00 est demandée lors du test physique, ce montant sera restitué à la fin de la formation si les cours ont été suivis dans la totalité